

MAGAZINE

filière pro

GÉNIE CLIMATIQUE - SANITAIRE - AÉRAULIQUE

Fournisseurs d'énergie :

Butagaz offre le système de comptage !

Négociants :

Hubert Guillet :

« Rien ne remplacera jamais la proximité. »

Chantiers :

Réhabilitation exemplaire
avec une chaufferie à bois déchiqueté
Chasses directes Presto
dans le nouveau stade lyonnais

Produit :

IMI Hydronic : le robinet thermostatique
à équilibrage intégré est essentiel !

N°40 - Octobre - Novembre 2015
ISSN 1967-0303 - 8.00 €

IMI

Hydronic Engineering

 IMI PNEUMATEX



 IMI TA



 IMI HEIMEIER



Fabricant

d'économies d'énergie

depuis 1897

info.france@imi-hydronic.com
www.imi-hydronic.com

Voir page 13

**Dossier - Performance énergétique des circuits de chauffage :
nous n'avons plus le choix !**

Watercat : seules les économies escomptées font vendre les systèmes respectueux de l'environnement

Ne vous leurrez pas, si les systèmes sont écolos, leur développement (durable !) est loin d'être assuré. Avec le système antitartre à résines macroporeuses catalytiques dont l'efficacité est prouvée (voir notre numéro 36), Franck Clergeau, responsable commercial de Watercat, nous fait pourtant l'éloge de systèmes qui permettent de réelles économies... en assurant (aussi) le respect de l'environnement.



Franck Clergeau,
responsable commercial
de Watercat.

Filière Pro – Les économies passent donc avant tout autre argument ?

Franck Clergeau – Oui, car ce sont elles qui motivent l'achat, et tant mieux si ces économies permettent le développement durable. Les promesses de réduction des coûts doivent être prouvées, mais aussi largement généralisées. On sait que l'ensemble des équipements techniques du bâtiment a déjà évolué et bénéficié de considérables améliorations afin de répondre aux réglementations successives, de plus en plus drastiques, surtout en ce qui concerne l'énergie... Si cette dernière s'annonce logiquement comme le premier poste à contrôler en raison à la fois de l'importance des dépenses qu'elle représente et de l'amenuisement des ressources, il existe des zones encore non réglementées, comme celles de la consommation d'eau ou des consommations électriques annexes, qui méritent toute l'attention des fabricants.

Par rapport à un traitement classique par adoucisseur, par exemple, notre système antitartre à traitement catalytique de l'eau comporte six postes d'économies :

- la consommation d'eau est réduite à zéro pour l'utilisation ;
- la consommation de sel est réduite à néant également (et ce sont aussi autant de mètres cubes d'eau salée qui ne seront pas à retraiter dans les stations d'épuration !) ;
- la consommation de filmogène (dans le cas d'une installation en acier galvanisé) n'a plus lieu d'être ;
- les consommations électriques ne sont plus utiles, puisque le système fonctionne avec la pression de l'eau du réseau ;
- la main-d'œuvre pour assurer le fonctionnement du système et le stockage du sel n'existe plus, puisque le système est autonome (l'eau passe au travers d'un lit de résines et ressort de la bouteille, tout simplement) ;
- le contrat de maintenance (pour analyse, réglage et désinfection...) n'est plus nécessaire.

Sur l'ensemble, nous pouvons afficher des coûts d'exploitation de trois à quatre fois inférieurs à ceux d'un adoucisseur. Certes, le coût d'investissement est deux fois plus important pour notre système et il est nécessaire de changer les résines tous les trois ans, mais le temps de retour est de trois à quatre ans seulement. Le bilan est donc très positif.

Peut-on réellement parler d'économie importante pour un poste tel que celui de l'adoucissement ?

Franck Clergeau – Oui, bien sûr. Toutes les économies sont importantes. Pour cette raison, des systèmes optimisés en secteur tertiaire deviennent aujourd'hui intéressants en secteur résidentiel, y compris individuel. Gagner quelques pourcents sur quelques centaines d'euros peut sembler



Les bouteilles Watercat : quelle que soit la qualité des eaux, le fait de faire appel à un matériau catalyseur permet aux résultats d'être totalement reproductibles.

dérisoire à un particulier par rapport aux économies réalisées par de gros consommateurs. Cependant, toutes proportions gardées, l'enjeu reste intéressant pour tous.

Faut-il aussi faire valoir des économies « hypothétiques » ?

Franck Clergeau – Nous savons tous que le défaut de maintenance engendre la baisse d'efficacité des installations, ainsi que des dysfonctionnements nécessitant une intervention de SAV. Des équipements requérant peu ou pas de surveillance sont donc doublement générateurs d'économie (absence de coûts de contrat et élimination des conséquences d'une mauvaise exploitation, tant pour l'équipement que pour les autres composantes de l'installation). Ces économies éventuelles ne le sont donc pas, de fait, et elles font parties des atouts de notre produit.

La conception même du système entre donc directement dans le cadre de la protection de l'environnement : sans pièce en mouvement, sans électronique, sans réglage et sans pièce métallique, aucun risque de panne ! ■

Propos recueillis par Virginie Bettati